

L'aménagement des services de garde éducatifs pour favoriser les apprentissages et le bien-être des tout-petits

AVANT-PROPOS

L'Institut national de santé publique du Québec est le centre d'expertise et de référence en matière de santé publique au Québec. Sa mission est de soutenir le ministre de la Santé et des Services sociaux dans sa mission de santé publique. L'Institut a également comme mission, dans la mesure déterminée par le mandat que lui confie le ministre, de soutenir Santé Québec, la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik, le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James et les établissements, dans l'exercice de leur mission de santé publique.

DANS CE NUMÉRO

- Des milieux propices aux apprentissages et à la quiétude.
- Un mobilier et des jouets adaptés aux tout-petits.
- Des aménagements extérieurs invitants et sécuritaires destinés au jeu libre et actif.

DES RÉPONSES AUX QUESTIONS SUIVANTES

- Quelles caractéristiques physiques des services de garde peuvent influencer le bien-être des tout-petits et du personnel qui y travaille?
- Comment améliorer les installations pour favoriser le bien-être, les conditions d'apprentissage ainsi que de socialisation des tout-petits?



Source : Ariane St-Louis (2023).

CE QU'IL FAUT RETENIR

- La qualité de l'environnement physique des services de garde éducatifs exerce une influence sur la santé et le bien-être de ses occupants. Elle contribue aussi au développement, à la socialisation et à la réussite éducative des tout-petits.
- Plusieurs interventions sur les bâtiments et l'aménagement des services de garde éducatifs peuvent contribuer au bien-être des tout-petits et du personnel. Ces interventions peuvent notamment concerner la qualité de l'air et de l'eau, le confort thermique, les niveaux de bruit ou encore la prise des repas.

CE QU'IL FAUT RETENIR (SUITE)

- Des infrastructures de loisir sécuritaires et du mobilier adapté à l'âge des enfants encouragent le jeu actif et les interactions sociales positives. À l'extérieur, dans la cour du service de garde éducatif ou dans les parcs fréquentés, la présence d'arbres et d'espaces de jeu libre rend les lieux plus attrayants et facilite leur appropriation par les tout-petits.
- Le verdissement de l'environnement extérieur des services de garde est bénéfique, car il permet de rafraîchir l'air ambiant et il offre nombre de possibilités de découvertes, de jeux éducatifs et de contacts avec la nature.

INTRODUCTION

Qu'ils soient privés ou publics, en installation ou en milieu familial, les services de garde éducatifs jouent un rôle important dans la société. Ils favorisent de meilleures conditions de vie aux familles en permettant aux parents de retourner au travail ou de suivre une formation. Ce type de service contribue de surcroît au développement, à la socialisation et à la réussite éducative des enfants qui les fréquentent, en particulier les tout-petits provenant de milieux défavorisés (1).

Les bienfaits des services de garde éducatifs reposent sur leur qualité qui est grandement déterminée par la formation et l'engagement du personnel de ces services ainsi que par le matériel et l'aménagement des lieux. Véritables milieux de vie et d'activité, les services de garde éducatifs doivent en effet offrir un environnement sain et sécuritaire, adapté aux différents besoins des enfants. Sans quoi ces milieux peuvent nuire à la qualité des apprentissages et même présenter des risques

pour la santé et le bien-être des tout-petits et du personnel qui y travaille.

Ce numéro OPUS traite de l'aménagement intérieur et extérieur des services de garde éducatifs ainsi que des caractéristiques de conception des bâtiments qui les accueillent. Ces différents éléments ont une influence sur la qualité de prestation des services de garde éducatifs ainsi que sur la santé et le bien-être de leurs usagers. Le présent numéro propose ainsi des pistes d'intervention utiles non seulement aux responsables des milieux de garde, mais aussi aux acteurs municipaux ou gouvernementaux qui ont une influence sur l'environnement des services de garde éducatifs et leur localisation.

QU'ENTEND-ON PAR SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS?

Dans ce numéro, il est question des services de garde éducatifs offerts par les centres de la petite enfance (CPE), les garderies et les services de garde en milieu familial. Ces services s'adressent principalement aux enfants de 0 à 5 ans.

DES BÂTIMENTS SAINS ET BIEN ENTRETENUS POUR LA SANTÉ DES TOUT-PETITS

Bien que l'environnement intérieur des bâtiments occupés par les services de garde éducatifs soit généralement sain et sécuritaire, il est possible d'y trouver de nombreux contaminants. Les jeunes enfants sont plus à risque d'y être exposés, car ils passent une grande partie de leur journée à l'intérieur près du sol, et portent souvent leurs mains ou bien des objets à leur bouche. De plus, le volume d'air inspiré par les jeunes enfants est plus important que celui inspiré par les adultes en raison du niveau élevé d'activité de ce groupe

d'âge et de la grande dimension de leurs poumons par rapport à leur taille. Il importe donc de se préoccuper des effets des contaminants intérieurs sur la santé des jeunes enfants, puisque ces derniers sont en période de croissance et que la précocité de l'exposition augmente les risques de maladies à long terme (2). Un environnement sain a donc un effet positif sur leur santé à long terme.

Les principaux contaminants de l'air intérieur

Les composés organiques volatils et semi-volatils

Les composés organiques volatils (COV) et semi-volatils (COSV) peuvent être émis par de nombreuses sources présentes en milieux intérieurs telles que les panneaux de bois aggloméré, les jouets en plastique, les vernis, les colles, les moquettes, les meubles rembourrés (surtout les meubles neufs) et les produits de nettoyage. Même si ces composés sont généralement présents en faible concentration dans l'air intérieur et que l'exposition à ceux-ci demeure somme toute limitée, ils constituent de potentiels irritants pour les yeux, le nez et la gorge.

Le plomb

Le plomb peut se trouver dans les poussières ou les écailles de peinture de bâtiments construits avant 1991 (3). Les jeunes enfants sont particulièrement à risque d'inhaler des poussières ou d'ingérer des écailles de peinture contenant du plomb. Même à faible dose, le plomb peut affecter le développement cognitif et comportemental, notamment celui des enfants de moins de 6 ans (4).

Les moisissures et les acariens

Les moisissures peuvent se développer sur les surfaces lorsqu'il y a présence de nutriments et d'eau ou d'humidité excessive persistante. Lorsqu'elles sont présentes en grande quantité, les moisissures peuvent provoquer des symptômes respiratoires — irritation du nez et de la gorge, difficultés respiratoires, toux, écoulements ou congestion nasale, éternuements et exacerbation de l'asthme — ou cutanés — rougeurs et démangeaisons (5). Par ailleurs, la présence d'humidité excessive pourrait également contribuer à la prolifération d'acariens qui, tout comme les moisissures, peuvent provoquer des réactions allergiques et aggraver des problèmes de santé préexistants comme l'asthme (6).

Le radon

Le radon est un gaz radioactif inodore et incolore naturellement présent dans le sol en concentration variable. Il peut s'infiltrer à l'intérieur des bâtiments par les fondations ou par d'autres voies d'entrée (ex. : tuyaux, portes ou fenêtres) et se concentre principalement au niveau des plus bas étages d'un bâtiment. Lorsqu'il pénètre dans les poumons, le radon augmente à long terme les risques de développer un cancer du poumon (7).

L'amiante

Au Québec, l'amiante a été largement utilisé dans les matériaux de construction entre les années 1920 et 1990. Des fibres d'amiante peuvent être libérées dans l'air lorsque les matériaux qui en contiennent se dégradent ou lorsqu'ils sont manipulés de manière inadéquate lors de rénovations. Ces fibres libérées peuvent être inhalées et atteindre les poumons où, à long terme, elles augmentent les risques de développer des maladies pulmonaires (7). Les risques sont surtout plus élevés pour les

travailleurs de la construction et les travailleurs qui occupent année après année des locaux où de l'amiante se dégrade.

Le dioxyde de carbone

Le dioxyde de carbone (CO₂) n'est pas à proprement parler un contaminant de l'air, mais est considéré comme un paramètre de confort ainsi qu'un indicateur du niveau de ventilation d'un bâtiment, car il est principalement émis par la respiration des occupants. Une trop grande concentration de CO₂ peut non seulement avoir un impact sur le confort des occupants, mais aussi être associée à une présence accrue d'odeurs corporelles et de contaminants des milieux intérieurs. Ces derniers pourraient ultimement entraîner de la somnolence et des maux de tête (8).

L'amélioration de la qualité de l'air intérieur

La réduction des contaminants à la source

La meilleure façon d'obtenir une bonne qualité de l'air intérieur est de réduire le plus possible la présence de contaminants à la source. Par conséquent, il est indiqué de sélectionner du mobilier et des jouets fabriqués avec des matériaux peu susceptibles d'en émettre. Il faut noter que même si les jouets en bois semblent *a priori* plus sains, ils peuvent également émettre des contaminants s'ils sont peints, vernis, huilés, laqués ou colorés (9). Il est donc conseillé de prendre connaissance des étiquettes environnementales se trouvant sur ce type de jouets et de vérifier si elles relèvent l'absence de contaminants (7) ainsi que d'opter pour des produits qui sont encadrés par la Loi

canadienne sur la sécurité des produits de consommation.

De plus, les tapis devraient être remplacés par des surfaces lisses (ex. : bois, céramique) plus faciles à entretenir et ne contribuant pas à l'accumulation de poussières (2).

Le contrôle de la ventilation et du taux d'humidité relative dans les locaux

Une ventilation adéquate permet d'améliorer la qualité de l'air intérieur en introduisant de l'air frais en provenance de l'extérieur et en diluant la concentration des contaminants de l'air intérieur. À cet égard, les services de garde éducatifs pourraient bénéficier de l'installation d'un système de ventilation mécanique (ex. : échangeur d'air centralisé ou localisé), car la ventilation naturelle par ouverture des fenêtres et des portes peut être difficile à assurer et à contrôler (2). Afin d'assurer le confort des occupants et le maintien de l'intégrité des bâtiments, le taux d'humidité relative à l'intérieur devrait être au minimum de 30 % dans tout le bâtiment en hiver et au maximum de 50 % en toute saison dans les sous-sols¹. D'ailleurs, l'utilisation d'un déshumidificateur en période estivale peut favoriser le maintien du taux d'humidité relative.

¹ Voir le Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance.

Le confort thermique et la lutte contre la chaleur accablante

LE CONFORT THERMIQUE

L'appréciation du confort thermique est propre à chacun. Cependant, il est possible de spécifier un intervalle de température acceptable pour un pourcentage élevé de personnes. Une température oscillant entre 20 et 26,5 °C sera généralement jugée acceptable avec une humidité relative se situant entre 30 et 50 % (10).

Les fortes chaleurs peuvent avoir des impacts sur la santé du personnel des services de garde éducatifs et des enfants comme l'épuisement ou encore les coups de chaleur (11,12). À ces risques s'ajoutent la diminution possible de la vigilance du personnel, le risque accru de blessures ainsi que la réduction de la capacité de travail. Ces effets délétères sont d'autant plus préoccupants que, dans le contexte des changements climatiques, la hausse des températures est susceptible d'allonger la saison estivale tout en augmentant de manière notable les épisodes de forte chaleur (13).

Pour réduire l'impact de la chaleur à l'intérieur d'un service de garde éducatif, il importe d'employer des matériaux pâles réfléchissant la chaleur et servant d'isolants thermiques aux toitures, murs et fenêtres des locaux directement exposés au soleil.

L'utilisation de rideaux, de stores et de pare-soleil constitue également une bonne mesure pour limiter l'augmentation de la chaleur à l'intérieur des bâtiments (14).

L'accès à une eau de qualité

Les jeunes enfants sont particulièrement vulnérables aux effets de diverses contaminations microbiologiques et chimiques. Lorsque la qualité de l'eau se dégrade, le risque de contamination microbiologique augmente, pouvant entraîner par exemple des gastro-entérites. La contamination chimique peut aussi être présente et devenir un problème, en particulier si elle persiste dans le temps. Cela pourrait être, par exemple, le cas du plomb qui peut provenir des canalisations (tuyauterie, soudures et robinetterie) et se trouver dans l'eau du robinet.

Tous les services de garde alimentés en eau potable au moyen d'un réseau municipal ou privé qui dessert plus de 20 personnes font l'objet d'une surveillance sur le plan microbiologique (ex. : la bactérie *E. coli*) et chimique (ex. : plomb) par le responsable du système de distribution. Ce contrôle permet d'assurer la bonne qualité de l'eau jusqu'à l'entrée du bâtiment.

Quant aux propriétaires de services de garde éducatifs qui sont reliés à un puits privé (puits de surface ou puits artésien), plusieurs responsabilités leur incombent pour s'assurer que l'eau utilisée respecte les normes de qualité. Il leur est conseillé de faire analyser l'eau de puits au moins deux fois par année par un laboratoire agréé par le MELCCFP² (15). Lorsque l'eau change soudainement de goût, d'odeur ou d'apparence, des analyses supplémentaires devraient également être réalisées. Toutefois, si les installations desservent plus de 20 personnes, cette mesure devient une obligation.

² Pour connaître la liste des laboratoires agréés, visitez la page Web suivante : <https://www.ceaeq.gouv.qc.ca/accreditation/pala/lla03.htm>.

Lorsque les concentrations de substances chimiques présentes dans l'eau de consommation dépassent les niveaux permis, ce qui constitue généralement une situation d'exception, il est impératif d'utiliser une autre source d'eau potable comme l'eau embouteillée.

L'entretien adéquat des équipements et des lieux

Les systèmes de ventilation mécanique et de climatisation devraient être inspectés et entretenus régulièrement, selon les recommandations du fabricant, par un professionnel afin d'assurer la salubrité de l'air intérieur (2). De plus, les planchers devraient être nettoyés tous les jours à l'aide d'un système à tampon humide en microfibre, changé dans chaque pièce, ou d'un aspirateur muni d'un filtre à haute efficacité (HEPA) en vue de retirer efficacement les poussières (2). Les jouets et les surfaces devraient également être nettoyés quotidiennement pour y enlever les poussières et les micro-organismes qui pourraient s'y trouver, réduisant ainsi les risques de transmission d'infections. Dans tous les cas, il est recommandé d'utiliser des détergents biodégradables et sans danger pour les occupants en vue de diminuer leur exposition à de potentiels contaminants (2,16). Par ailleurs, ces produits ne devraient pas être entreposés dans les salles mécaniques situées à proximité des échangeurs d'air. Enfin, les locaux devraient être inspectés régulièrement afin d'y déceler toute détérioration des surfaces et du mobilier ou toute trace d'humidité excessive (ex. : dégât d'eau) qui pourrait rendre propice le développement de moisissures.

UN AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR FAVORABLE AUX APPRENTISSAGES ET AU BIEN-ÊTRE

L'ENVIRONNEMENT BÂTI

L'environnement bâti se définit comme tout élément de l'environnement physique construit ou aménagé par l'être humain. Un environnement bâti propice à la santé favorise le développement de la communauté, l'épanouissement des individus et le développement durable, et a en plus le potentiel de réduire les inégalités sociales de santé.

Un environnement intérieur de qualité et bien pensé est à la fois propice au bon déroulement des activités et à l'apprentissage des enfants, et est favorable au bien-être des occupants d'un service de garde éducatif.

L'amélioration de la conception des espaces et de leurs modalités

Les espaces et les aires de jeux intérieurs doivent être aménagés en fonction de l'âge des enfants, et de manière à permettre le déroulement des activités en toute sécurité et à favoriser les déplacements sécuritaires entre les différentes zones d'activités ou de repos³ (17). Par exemple, une salle de motricité doit comporter de grands espaces libres pour faciliter le déroulement des jeux actifs (ex. : courir, sautiller, danser), activités qui ne sont plus possibles si l'espace est encombré (18).

³ Les normes à suivre relativement à la sécurité et à la disposition des lieux pour chaque type de service de garde sont énoncées dans le Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance. Ce règlement encadre notamment l'aménagement des aires de jeux (ex. : superficie minimale nette par enfant, matériaux utilisés pour les revêtements des murs et des planchers) et des aires de services (ex. : cuisine, installations sanitaires, espaces de rangement).

Un souci particulier doit être apporté aux éléments pouvant potentiellement entraîner une chute (ex. : escalier non sécurisé, mobilier permettant de grimper sur une étagère, lit non conforme). D'autres éléments requièrent une attention particulière, notamment ceux liés aux appareils et aux installations électriques (ex. : bouilloires électriques, prises de courant, appareils de chauffage) ainsi qu'au rangement des objets et des produits pouvant causer des blessures aux enfants (ex. : jouets devant être utilisés sous supervision, produits toxiques).

Au demeurant, un aménagement intérieur de qualité contribue au développement des enfants. Par exemple, l'organisation en espaces dédiés permet d'intégrer un coin calme, comprenant des coussins lavables, espace qui favorise l'apaisement, le bien-être et le sentiment de sécurité des enfants (19). De la même façon, les aires de jeux doivent permettre aux enfants de poursuivre différentes activités stimulantes et créatives : jeu symbolique, jeu de construction, arts plastiques, etc. (20).

UN COIN CALME

Pour aider les enfants à se recentrer, les locaux sont munis de mobilier qui favorise la détente et les activités calmes.

CPE Enfants Soleil, Montréal



Source : Ariane St-Louis (2023).

LA DÉMARCHE DE PROMOTION DE LA SANTÉ DES TRAVAILLEUSES ET DES TRAVAILLEURS : ENQUÊTE AUPRÈS DU PERSONNEL

En mai 2021, une démarche de promotion de la santé des travailleuses et travailleurs des centres de la petite enfance et des bureaux de coordination a été menée en collaboration avec l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ). Celle-ci a permis de sonder le personnel du secteur de la petite enfance pour colliger des informations sur son état de santé et ses besoins en matière de santé et de mieux-être au travail.

Les 3 571 personnes répondantes ont jugé que leur environnement de travail est sécuritaire et que l'air, la ventilation, l'éclairage ainsi que la température y sont adéquats. Toutefois, ces personnes estiment que l'aménagement de leur espace de travail ne favorise pas une bonne posture. De plus, près du tiers des personnes répondantes ont indiqué qu'elles risquent de chuter, de glisser ou de trébucher de manière importante.

Elles soutiennent aussi qu'il y a présence d'un risque d'infection et que le niveau de bruit est très élevé au point qu'il est parfois difficile de tenir une conversation à quelques pieds de distance, même en criant. Les catégories d'emploi les plus touchées par le bruit sont celles des éducatrices et du personnel de cuisine.

Les contraintes physiques suivantes sont également présentes en grandes proportions : effectuer des gestes répétitifs; fournir des efforts en utilisant des outils, des machines ou des équipements et manipuler sans aide des charges lourdes (21).

Le choix d'un mobilier et de jouets adaptés aux besoins évolutifs des tout-petits

L'équipement et l'ameublement des locaux des services de garde éducatifs doivent aussi être choisis en fonction du nombre d'enfants accueillis et de leur âge. Par exemple, le matériel et le rangement réservés aux jeux doivent être à la portée des enfants et en quantité suffisante.⁴ Au moment de la sieste, les enfants de 18 mois et moins doivent être couchés dans des lits à montants à barreaux ou en filets conformes aux normes édictées par la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation, alors que les plus vieux peuvent se reposer sur des lits de camp ou des matelas de sol lavables. Dans tous les cas, il importe que le mobilier et les équipements soient installés selon les normes applicables ou les instructions du fabricant, et être utilisés de la manière prévue.

Quant aux jouets, ils doivent être sécuritaires, non toxiques, lavables et robustes⁵. Ils doivent évidemment être en bon état et adaptés à l'âge de même qu'au niveau de développement des enfants. Il faut éviter les jouets contenant de petites pièces en raison des risques d'étouffement chez les jeunes enfants (18). Finalement, l'offre de jouets devrait être diversifiée afin de minimiser les stéréotypes culturels, sexuels et de genre (20).

DU MOBILIER SÉCURITAIRE QUI FAVORISE L'AUTONOMIE

Pour faciliter l'accès au lavabo, un escalier équipé d'une main courante et de bandes antidérapantes peut être installé tout près dudit lavabo. De plus, des pictogrammes indiquant l'eau chaude et l'eau froide peuvent être ajoutés afin de minimiser les risques de brûlure.

CPE Enfants Soleil, Montréal



Source : Ariane St-Louis (2023).

La définition d'espaces conviviaux pour la prise des repas

L'acte de manger n'est pas uniquement physiologique, il a aussi une fonction sociale, symbolique et culturelle (22) ainsi que psychologique (23). Il s'avère essentiel pour les enfants de vivre des moments agréables de partage lors des repas (24). C'est pourquoi le lieu de la prise des repas devrait se situer si possible à l'écart de l'aire de jeux, être bien éclairé et exempt de bruits inutiles (ex. : radio). En ce qui concerne les enfants de plus de 18 mois, les tables et les chaises destinées à la prise de leurs repas doivent être ajustées à leur taille, confortables et disposées pour faciliter les

⁴ Voir le Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance.

⁵ Les jouets doivent répondre à certains critères précisés dans le Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance et être conformes aux normes de sécurité qui découlent de la Loi canadienne sur la sécurité des produits de consommation.

échanges. Les couverts et les ustensiles de service doivent permettre de présenter de petites portions adaptées à l'appétit des enfants (25). De plus, les assiettes doivent comporter de larges rebords et les bols doivent être peu profonds en vue de faciliter la prise des aliments.

Pour ce qui est de la prise des aliments chez les nourrissons et les poupons (moins de 18 mois), le service de garde éducatif doit offrir du matériel sécuritaire et adapté à l'âge et au stade de développement des enfants de ces groupes d'âge, tels des sièges d'appoint ou des chaises hautes. Ensuite, le service de garde doit s'équiper pour préparer les biberons et conserver le lait maternel ou les préparations pour nourrissons de façon sécuritaire (lavabos, réfrigérateurs, etc.). Le personnel éducateur doit aussi avoir accès à des fauteuils confortables favorisant l'intimité entre l'adulte et le nourrisson au moment de la prise du biberon. Enfin, en ce qui concerne les poupons nourris par le personnel éducateur, les chaises hautes devraient être disposées de façon à ce qu'un contact privilégié puisse s'établir (17).

L'atténuation du bruit environnemental

Provenant de différentes sources intérieures (ex. : les occupants) ou extérieures (ex. : la circulation routière, ferroviaire, aérienne), le bruit environnemental peut avoir des répercussions sur les enfants qui y sont exposés de façon prolongée. Il peut influencer sur la compréhension de la parole (intelligibilité) et ainsi causer un retard de développement du langage ou encore nuire à l'exécution de tâches cognitives telles que la compréhension de consignes, l'attention ou la mémoire. Le bruit

peut également perturber le sommeil des enfants et affecter l'humeur (26,27). Du côté du personnel du service de garde, une surexposition chronique à du bruit peut détériorer de manière temporaire ou permanente l'audition – ex. : fatigue auditive, acouphènes (26,27). Dans les services de garde éducatifs, bien que ces seuils soient difficiles à atteindre, il est généralement recommandé que les niveaux de bruit maximaux soient de 30 à 40 décibels. Cela signifie que le bruit ne devrait pas excéder le son d'une conversation à un niveau normal. La résonance des pièces devrait aussi être limitée et présenter une mesure de temps de réverbération⁶ en dessous de 0,6 seconde (27).

L'emplacement d'un service de garde éducatif et son aménagement ont un impact majeur sur les niveaux de bruit environnemental. Idéalement, le service de garde devrait être éloigné des sources de bruit extérieur – ex. : industries et voies de circulation routière, ferroviaire ou aérienne (26,28) – ou celui-ci devrait, à tout le moins, être protégé du bruit par l'entremise d'obstacles tels que des écrans antibruit.

L'insonorisation des façades exposées (ex. : choix de matériaux, types de fenêtres) peut aussi contribuer à réduire la transmission du bruit de l'extérieur vers l'intérieur du bâtiment (28).

Par ailleurs, la disposition des locaux a aussi un effet sur la transmission du bruit de l'extérieur vers l'intérieur. Ainsi, il est préférable de disposer les locaux à usage sensible (ex. : destinés au repos et à la communication) le long des façades opposées à la source de bruit extérieur de manière à ce que les espaces moins sensibles au bruit (ex. : cuisine, corridor,

⁶ « Les ondes sonores [émises à l'intérieur de l'établissement] peuvent se réfléchir plusieurs fois sur les surfaces [...]. La somme de ces réflexions contribue significativement au niveau de bruit. Le temps de réverbération permet de quantifier la contribution de ces réflexions sur le niveau de bruit [...]. » (26)

vestiaire) se situent le long des façades exposées au bruit (28).

À l'intérieur du service de garde, certains matériaux rigides et non poreux (ex. : le bois, le gypse, le verre et la mélamine) ont des propriétés réfléchissantes pouvant augmenter la réverbération du bruit sur les surfaces (26).

L'usage de matériaux acoustiques absorbants et lavables dans les locaux permet de réduire cette réverbération et les niveaux de bruit. Par exemple, il est possible d'installer des carreaux d'insonorisation au plafond et, sous forme de larges bandes continues en haut des murs, des panneaux recouverts de tissu ou de vinyle perforé (26).

D'autres interventions simples comme l'ajout de balles de tennis sous les pattes des chaises, le choix de jouets moins bruyants et l'utilisation de barrières acoustiques mobiles (ex. : divan, paravents en tissu) permettent aussi de réduire le bruit (26).

Finalement, le nombre d'enfants et le type d'activité pratiquée dans un local ont un effet sur les niveaux de bruit (29). Si l'aménagement de type aire ouverte ne peut pas être évité, l'emploi de matériaux acoustiques pour réduire le bruit environnemental est d'autant plus important.

UN ENVIRONNEMENT EXTÉRIEUR SÉCURITAIRE ET PROPICE AU JEU

L'accès aux services de garde éducatifs doit être sécuritaire. Un espace extérieur propice au jeu où il est possible d'assurer la surveillance des enfants doit aussi être disponible. Cet espace peut être situé sur le terrain du service de garde éducatif ou dans un parc public se trouvant à moins de 500 mètres (30). La qualité de l'aménagement de cet espace, le choix des

modules de jeu et la présence de végétaux et d'arbres ont notamment un impact notable sur la sécurité, le bien-être et le développement des tout-petits.

L'accès sécuritaire au bâtiment

Le débarcadère situé devant les services de garde éducatifs en installation ainsi que la configuration de l'entrée du bâtiment peuvent contribuer à accroître les risques de blessures lors de l'arrivée et du départ des enfants (ex. : escalier glissant, présence de véhicules à moteur dans le débarcadère). Il faut noter que les enfants âgés de 1 à 3 ans sont particulièrement exposés aux risques d'accident lorsqu'un véhicule circule en marche arrière. Ceux-ci sont en effet moins conscients du danger et moins visibles pour les conducteurs en raison de leur petite taille (18).

Pour assurer la sécurité des usagers, il est donc primordial de prévoir un éclairage adéquat afin de maximiser la visibilité des lieux pour les conducteurs. La signalisation (présence d'arrêts, limites réduites de vitesse), les aménagements visant l'apaisement de la circulation autour du service de garde éducatif, ou encore l'installation de bollards protégeant l'accès au bâtiment sont autant de mesures qui diminuent les risques de blessures occasionnées par des véhicules motorisés.

Le bon entretien des escaliers et des allées de même que la présence de caniveaux pour drainer l'eau au niveau du débarcadère et de l'entrée permettent aussi de minimiser les risques de chute notamment en hiver. Lorsque cela est possible, le choix de revêtements de sol clairs et perméables (ex. : béton drainant, paillis), qui absorbent moins la chaleur et qui permettent à l'eau de pénétrer dans le sol, peut être envisagé pour le stationnement du service de garde éducatif ou les aires de passage (18).

L'aménagement des lieux pour bouger et jouer dehors en toute sécurité

Le jeu et la pratique d'activités physiques sont des éléments essentiels à toutes les sphères de développement de l'enfant, que ce soit l'acquisition des habiletés motrices, la capacité d'autorégulation, le développement de l'autonomie et de la créativité ou encore l'adoption de comportements prosociaux (31,32).

Quelle que soit la configuration des aires et des appareils de jeu, il importe qu'elle soit adaptée à l'âge des enfants⁷. L'aménagement des aires de jeux extérieures doit permettre aux enfants de relever des défis stimulants et variés ainsi que de prendre des risques calculés et bien dosés, et favoriser à la fois les jeux actifs, les activités de création et les jeux calmes⁸.

Le choix des matériaux des structures de jeu est aussi important. En effet, les structures métalliques (incluant les plaques recouvrant les mécanismes des jeux d'eau), les glissades, les surfaces en caoutchouc et les gazons artificiels exposés au soleil peuvent provoquer des brûlures en quelques secondes, surtout chez les jeunes enfants. Une signalisation à cet effet peut être installée à titre de rappel aux éducatrices. Les matériaux qui retiennent et conduisent peu la chaleur devraient toutefois être privilégiés (33,34).

Enfin, pour assurer la sécurité des enfants et minimiser les risques de blessures en cas de chute, la surface de protection autour des appareils de jeu et sous ceux-ci devrait être

molle et bien répartie. Il faut privilégier le sable, la fibre de bois, ou les surfaces synthétiques (18). L'aire de jeux et ses alentours devraient être exempts de débris de verre ou de métal ou de petits objets dangereux que les enfants pourraient porter à leur bouche, et il ne devrait pas y avoir d'obstacles inutiles ou d'objets dangereux (18).

LE CONTACT AVEC LA NATURE

Voisine d'un grand parc, la Garderie Nature (Chicoutimi-Nord) privilégie les activités extérieures, le jeu libre et l'éducation à l'écologie par le contact quotidien avec la forêt.



Source : Garderie Nature (2020).

⁷ Les normes à suivre relativement à la sécurité dans les aires de jeux extérieures et à la disposition des lieux sont énoncées dans le Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance selon le type de service de garde. Les services de garde en installation doivent se conformer à la norme Équipements d'aires de jeux et revêtements de protection (CAN/CSA-Z614) de l'Association canadienne de normalisation, qui porte tant sur la conception et l'entretien des aires et des appareils de jeu que sur la surveillance des enfants.

⁸ Voir le *Guide pour l'aménagement d'une installation où sont fournis des services de garde*.

Le verdissement pour rafraîchir les tout-petits et améliorer leur bien-être

Les espaces verts apportent différents bienfaits directs et indirects pour la santé. Ils incitent la population à pratiquer une activité physique et ont un impact positif sur la santé mentale en favorisant le calme, l'attention et la concentration, notamment chez les enfants présentant un trouble du déficit de l'attention (13). Quant aux arbres, ils favorisent la réduction du stress et contribuent à rafraîchir les bâtiments abritant des services de garde éducatifs lorsqu'ils sont plantés autour de ceux-ci. Dans les aires de jeux extérieures, les arbres fournissent de l'ombre en vue de protéger les enfants des rayonnements ultraviolets.

De façon générale, les bénéfices d'une accessibilité accrue aux espaces verts s'avèrent plus notables dans les secteurs hautement minéralisés (dont une part importante des surfaces est composée de matériaux qui emmagasinent la chaleur comme le béton ou l'asphalte) et défavorisés, puisque les inégalités sociales et environnementales de santé y sont généralement plus grandes, notamment en ce qui concerne le poids corporel, la détresse psychologique, la qualité de l'air et les îlots de chaleur. Par ailleurs, la présence d'espaces verts dans la cour d'un service de garde éducatif permet un contact avec la nature et offre l'occasion aux éducatrices et éducateurs d'introduire l'éducation par la nature et l'apprentissage à l'extérieur (13,32,35).

Lorsque cela est possible, diverses solutions de verdissement des services de garde éducatifs peuvent être mises en œuvre, tant pour leur pourtour que pour leurs aires de jeux extérieures. Les murs (ex. : simplement faire pousser de la vigne) et les toits végétaux se trouvant sur les bâtiments abritant des services

de garde éducatifs peuvent contribuer à rafraîchir la température intérieure. Planter des arbres constitue également un bon moyen pour refroidir les aires de jeux et les bâtiments. Afin de maximiser l'effet d'ombrage, les arbres devraient être disposés sur les faces est, sud-est, sud-ouest et ouest du bâtiment. Il est également suggéré d'opter pour des espèces d'arbres qui gagneront suffisamment en hauteur afin d'ombrager le toit de l'établissement en partie ou en totalité – ex. : érables, noyers et pins – et d'éviter les espèces allergènes – comme les bouleaux – ou à risque de présenter des maladies ou des parasites – ex. : agrile du frêne (13).

L'aménagement d'un potager peut enfin s'avérer une option de verdissement ludique et éducative en vue de sensibiliser les enfants, entre autres, à la provenance des aliments et à une saine alimentation (36).

PAR OÙ COMMENCER?

Plusieurs exemples d'interventions citées dans ce numéro permettent d'apporter des améliorations significatives aux services de garde éducatifs afin de favoriser le bien-être de leurs occupants, en particulier, celui des tout-petits. Ces interventions s'appliquent bien sûr à géométrie variable, en fonction non seulement des caractéristiques et de l'emplacement des services de garde éducatifs, mais aussi en fonction des ressources à la disposition de leurs prestataires.

Dans le cas de l'implantation d'un nouveau service de garde éducatif, il est essentiel d'acquiescer au préalable une bonne connaissance du territoire et de la population qui l'habite. Cette connaissance facilitera l'adéquation entre ce nouveau service de garde et les besoins des familles qui le fréquenteront (37). Plusieurs organisations comme les directions régionales de santé publique, les organismes

communautaires ou les comités locaux de parents pourront partager des informations précieuses à cet égard. Une démarche de participation citoyenne peut également être lancée pour colliger les besoins et les caractéristiques de la population. À tout le moins, il serait judicieux de sélectionner les emplacements des nouvelles installations en dehors des zones exposées à des risques d'origine naturelle ou humaine. Ces zones à éviter incluent, entre autres, les zones d'inondation, d'érosion et de glissement de terrain, de même que les milieux proches d'industries lourdes, de matières dangereuses et de sources considérables de bruits et d'odeurs. Idéalement, l'emplacement devrait être à distance de marche d'installations municipales telles que les parcs ou les infrastructures de loisir.

Enfin, il est prioritaire d'encourager l'implantation de services de garde éducatifs dans les secteurs défavorisés. D'une part, les services de garde éducatifs sont plus nombreux dans les milieux favorisés, alors que ce sont les familles de milieux socialement et économiquement défavorisés qui en bénéficient le plus, tant sur le plan du développement et de la sécurité des enfants que sur le plan économique (38–40). De fait, le recours à un service de garde éducatif permet aux parents, en particulier aux mères, de poursuivre des études ou de retourner au travail, ce qui favorise de meilleurs revenus pour la famille. Ultimement, les services de garde éducatifs contribuent à la santé et au développement des enfants. Enfin, le choix de l'emplacement des services de garde éducatifs est d'autant plus important dans les milieux défavorisés afin de faciliter le plus possible leur accès. En effet, les parents dont le revenu est plus faible sont généralement moins mobiles, car ils possèdent moins de véhicules personnels et dépendent davantage des transports collectifs. De plus, ces

transports sont parfois peu ou pas disponibles et peuvent représenter un fardeau économique (41).

AU-DELÀ DE L'AMÉNAGEMENT : L'IMPORTANCE DE FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT GLOBAL DE L'ENFANT DANS SES DIFFÉRENTS MILIEUX DE VIE

Le développement d'un enfant est déterminé en partie par son processus de maturation, certains facteurs génétiques ainsi que par ses expériences et ses relations quotidiennes. Sa famille immédiate, les lieux qu'il fréquente et les personnes qui l'entourent peuvent influencer de façon importante non seulement ses apprentissages, ses compétences et ses capacités, mais aussi sa santé mentale et physique, ses valeurs et sa participation citoyenne, et ce, jusqu'à l'âge adulte. Dès lors, une fondation solide dès les premières années favorise le développement du plein potentiel de l'enfant (32).

Un environnement riche et stimulant pour l'enfant, lui permettant d'exercer des activités variées de façon sécuritaire, est bénéfique. De plus, le fait d'être encouragé par les personnes significatives de son entourage dans la pratique de ces activités est fort profitable pour lui. Ces éléments sont encore plus notables pour l'enfant vivant dans des conditions difficiles. Ainsi, des services de garde éducatifs de qualité jouent un rôle important dans la vie des tout-petits, en leur offrant des milieux de vie sains, sécuritaires, inclusifs et bienveillants dans lesquels ils peuvent découvrir le monde qui les entoure, développer de saines habitudes de vie et expérimenter la socialisation de même que l'établissement de relations harmonieuses (38,42).

JE VEUX M'OUTILLER...

Plusieurs outils peuvent être consultés afin d'en apprendre plus sur le sujet :

- *La qualité de l'air dans les services de garde préscolaires – Guide d'intervention* (Commission de la santé et de la sécurité du travail et Association québécoise pour l'hygiène, la santé et la sécurité du travail)
- *Réduire le bruit dans les services de garde – Solutions acoustiques* (Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales)
- *Le plomb dans l'eau : quoi faire?* (Ministère de l'Environnement)
- *La sécurité des enfants en services de garde éducatifs*, 5^e édition (Gouvernement du Québec)
- *Guide pour l'aménagement d'une installation où sont fournis des services de garde* (Ministère de la Famille)
- *Gazelle et Potiron : cadre de référence pour créer des environnements favorables à la saine alimentation, au jeu actif et au développement moteur en services de garde éducatifs à l'enfance* (Ministère de la Famille)
- *Le jeu libre des enfants* (Association canadienne de santé publique)

JE VEUX M'INSPIRER...

Voici des exemples de projets réalisés à travers le Québec :

- **Le projet Alex**, soutenu par l'Association québécoise des centres de la petite enfance, vise à soutenir les services de garde éducatifs dans l'approche de l'éducation par la nature, préconisant un contact étroit avec la nature, les explorations et le jeu initiés par les enfants.
- La démarche **Les Petits Ambassadeurs**, soutenue par plusieurs partenaires, a pour objectifs de faciliter l'approvisionnement des services de garde éducatifs en produits locaux et de permettre aux enfants de se familiariser avec une alimentation saine et de proximité.
- Le site **Jardiner mon école**, élaboré par le Laboratoire sur l'agriculture urbaine, fournit de l'information sur la façon de réaliser des projets de jardin pédagogique, tant en milieu scolaire qu'en service de garde éducatif.

RÉFÉRENCES

1. Laurin I, Guay D, Fournier M, Bigras N, Solis A. La fréquentation d'un service éducatif préscolaire : un facteur de protection pour le développement des enfants de familles à faible revenu? *Revue canadienne de santé publique*. 2016;106(7 Suppl. 2):eS14-20.
2. Commission de la santé et de la sécurité du travail, Association québécoise pour l'hygiène, la santé et la sécurité du travail. La qualité de l'air dans les services de garde préscolaires – Guide d'intervention [En ligne]. Québec : Association québécoise pour l'hygiène, la santé et la sécurité du travail; 2004. Disponible : <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs1984089>
3. Santé Canada [En ligne]. Gouvernement du Canada; 2023. Peinture à base de plomb. Disponible : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securete-domicile/peinture-base-plomb.html>
4. Gouvernement du Québec [En ligne]. Québec; 2021. Effets du plomb sur la santé. Disponible : <https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/effets-du-plomb-sur-la-sante/>
5. Gagné MP. La qualité, c'est aussi dans l'air intérieur du service de garde. Bye-Bye les microbes [En ligne]. 2014;17(1). Ministère de la Famille. Disponible : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/cpe-garderies/sante-securete/bye-bye-microbes/bye-bye-microbes/no17-1/Pages/editorial.aspx>
6. Santé Canada [En ligne]. Gouvernement du Canada; 2022. Acariens et poussières. Disponible : <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/sujets/substances-chimiques-et-votre-sante/acariens-poussieres.html>
7. Ministère de l'Éducation. Document de référence sur la qualité de l'air dans les établissements scolaires [En ligne]. Québec : Gouvernement du Québec; 2020. Disponible : http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/reseau/qualite_air_reference_s.pdf
8. Poulin P, Leclerc JM, Huot C, Potvin S. COVID-19 : Concepts de base concernant le dioxyde de carbone (CO₂) et sa mesure dans les bâtiments [En ligne]. Québec (Québec) : Institut national de santé publique du Québec; 2021. Disponible : <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3146-dioxyde-carbone-mesure-batiments.pdf>
9. Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail. Jouets et équipements en matière plastique destinés aux enfants de moins de trois ans [En ligne]. Maisons-Alfort (France) : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail; 2016. Disponible : <https://www.anses.fr/fr/system/files/CONSO2013SA0176Ra.pdf>
10. Levasseur ME, Leclerc JM. Qualité de l'air et salubrité : intervenir ensemble dans l'habitation au Québec – Outil d'aide à l'intervention. [En ligne]. Québec (Québec) : Institut national de santé publique du Québec; 2017. Disponible : <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/livres/qualite-air-salubrite/qualite-air-salubrite-habitation-quebec-aide-intervention.pdf>
11. Demers-Bouffard D. Les aléas affectés par les changements climatiques : effets sur la santé, vulnérabilités et mesures d'adaptation [En ligne]. Québec (Québec) : Institut national de santé publique du Québec; 2021. Disponible : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2771>

12. Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail [En ligne]. Québec; s.d. Évaluer le risque par temps chaud. Disponible : <https://www.cnesst.gouv.qc.ca/fr/prevention-securite/identifier-corriger-risques/liste-informations-prevention/evaluer-niveau-risque-par-temps-chaud>
13. Beaudoin M, Levasseur ME. Verdir les villes pour la santé de la population [En ligne]. Québec (Québec) : Institut national de santé publique du Québec; 2017. Disponible : https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2265_verdir_villes_sante_population.pdf
14. Drapeau LM, Beaudoin M, Vandycke L, Brunstein M. Mesures de lutte contre les îlots de chaleur urbains : mise à jour 2021 [En ligne]. Québec (Québec) : Institut national de santé publique du Québec; 2022. Disponible : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2839>
15. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. L'eau de mon puits [En ligne]. Gouvernement du Québec. Disponible : <https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/potable/depliant/feuille-eau-puits.pdf>
16. Ministère de la Santé et des Services sociaux. Prévention et contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec – Guide d'intervention [En ligne]. Québec (Québec) : Ministère de la Santé et des Services sociaux; 2015. Disponible : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-000374/>
17. Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales. Aménagement ergonomique d'un service de garde – Guide de prévention [En ligne]. Montréal (Québec) : Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales; 2021. Disponible : http://asstsas.qc.ca/sites/default/files/publications/documents/Guides_Broch_Depl/gp78-guide_aménagement_sdg-web-11_2021.pdf
18. Ministère de la Famille. La sécurité des enfants... en services de garde éducatifs (5^e éd.). Québec (Québec) : Gouvernement du Québec; 2021.
19. Les pros de la petite enfance. Les podcasts des pros de la petite enfance. Crèches : conseils d'experts pour les aménager [En ligne]. France : Ministère des Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées. Disponible : <https://lesprosdela petiteenfance.fr/medias/podcasts/crèches-conseils-dexperts-pour-les-amenager>
20. Belleau P, Poirier M, Goulet A. Accueillir la petite enfance : programme éducatif pour les services de garde éducatifs à l'enfance [En ligne]. Québec : Gouvernement; 2019. Disponible : https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/programme_educatif.pdf
21. Beaupré R, Jauvin N, Mantha-Bélisle M. Rapport diagnostic – Démarche de promotion de la santé des travailleurs : Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ). Québec : Institut national de santé publique du Québec; 2021. [document non publié]
22. Raine KD. Determinants of healthy eating in Canada: an overview and synthesis. Canadian Journal of Public Health. 2005;96(Suppl. 3):S8-14, S8-15.
23. Petit J. Manger en service de garde : un art de vivre au quotidien (2^e éd.) Gaëtan Morin Éditeur; 2008.
24. Table québécoise sur la saine alimentation [En ligne]. Québec : Table québécoise sur la saine alimentation ; 2023. Boîte à outils Chouette, on mange! – Phase 1. Disponible : <https://tqsa.ca/article/boite-a-outils-chouette-on-mange>
25. Extension Alliance for Better Child Care [En ligne]. 2019. Make mealtimes in child care pleasant, easy and appealing. Disponible : <https://childcare.extension.org/make-mealtimes-in-child-care-pleasant-easy-and-appealing/>

26. Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales et Commission de la santé et de la sécurité du travail. Réduire le bruit dans les services de garde : solutions acoustiques. Sans pépins. 2006;8(2).
27. Martin R, Deshaies P, Poulin M. Avis sur une politique québécoise de lutte au bruit environnemental : pour des environnements sonores sains [En ligne]. Québec (Québec) : Institut national de santé publique du Québec; 2015. Disponible : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2048>
28. Martin R, Gauthier M. Meilleures pratiques d'aménagement pour prévenir les effets du bruit environnemental sur la santé et la qualité de vie [En ligne]. Québec (Québec) : Institut national de santé publique du Québec; 2018. Disponible : https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2450_meilleures_pratiques_amenagement_effets_bruit_environnemental.pdf
29. L'Espérance A, Boudreau A, Gariépy F, Bacon P. Réduction du bruit dans les Centres de la petite enfance par la réduction du temps de réverbération [En ligne]. Montréal (Québec): Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail; 2005. Disponible : <https://www.irsst.qc.ca/media/documents/pubirsst/r-435.pdf>
30. Québec [En ligne]. Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance. Éditeur officiel du Québec; 2024. Disponible : <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/pdf/lc/S-4.1.1.pdf>
31. Association canadienne de santé publique. Le jeu libre des enfants [En ligne]. Ottawa : Association canadienne de santé publique; 2019. Disponible : <https://www.cpha.ca/sites/default/files/uploads/policy/positionstatements/play-positionstatement-f.pdf>
32. Bouchard C. Le développement global des enfants de 0 à 6 ans en contextes éducatifs (2^e édition). Presses de l'Université du Québec; 2019.
33. Kennedy E, Olsen H, Vanos J. Le confort thermique des terrains de jeu : revue de la littérature et enquête auprès d'experts (rapport technique). University of Northern Iowa; 2020.
34. Robitaille É, Beaudoin M, Brabant Z, Gagné M, Gauthier M, Girard K, *et al.* OPUS N° 7. Des actions pour une utilisation et une conception optimales des infrastructures extérieures à vocation récréative [En ligne]. Québec: Institut national de santé publique du Québec; 2021. Disponible : https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2798-utilisation-conception-infrastructures-exterieures_vp2.pdf
35. Association québécoise des centres de la petite enfance. Alex – Cadre de référence : L'éducation par la nature en service de garde éducatif à l'enfance (2^e éd.) [En ligne]. Association québécoise des centres de la petite enfance; 2023. Disponible : https://www.aqcpe.com/wp-content/uploads/2023/04/ALEX_cadre-de-reference2023.pdf
36. La Montérégie, le garde-manger du Québec. McMasterville (Québec) : La Montérégie, le garde-manger du Québec ; 2023. Petits ambassadeurs. Disponible : <https://gardemangerduquebec.ca/petits-ambassadeurs/>
37. Ministère de la Famille. Guide pour l'aménagement d'une installation où sont fournis des services de garde (2^e éd.) [En ligne]. Québec (Québec) : Gouvernement du Québec; 2019. Disponible : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/guide-aménagement-services-de-garde.pdf>

38. Poissant J, Gamache L. Analyse contextualisée sur le développement des enfants à la maternelle [En ligne]. Québec : Institut national de santé publique du Québec; 2016 Disponible : https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2124_analyse_developpement_enfants_maternelle.pdf
39. Laurin I, Bigras N, Fournier M, Martin V. L'accès aux Centres de la petite enfance : lever les barrières. *Revue du CREMIS*. 2020;12(1):9-14.
40. Laurin I, Guay D, Fournier M, Blanchard D, Bigras N. Quelle est l'association entre les caractéristiques résidentielles et du quartier et le développement de l'enfant à la maternelle? *Canadian Journal of Public Health*. 2018;109(1):35-42.
41. Raynault MF, Côté D. Services de garde et clientèles vulnérables – Synthèse des connaissances sur l'accessibilité et l'utilisation des services de garde : leçons pour le Québec [En ligne]. Montréal (Québec) : Centre de recherche Léa-Roback sur les inégalités sociales de santé de Montréal; 2014. Disponible : <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/22949/SERVICES%20DE%20GARDE%20ET%20CLIENT%20%88LES%20VULN%20%89RABLE.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
42. Bergeron Gaudin ME, Sow M, Melançon A. Le développement socioaffectif de l'enfant de 0 à 6 ans : caractéristiques et efficacité d'interventions mises en place au Canada [En ligne]. Québec : Institut national de santé publique du Québec; 2022. Disponible : <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3236-developpement-sociaffectifs-enfant-0-6-ans-interventions-canada.pdf>

L'aménagement de services de garde éducatifs pour favoriser les apprentissages et le bien-être des tout-petits

AUTEURS ET AUTRICES (en ordre alphabétique)

Mélanie Beaudoin, conseillère scientifique
Roxanne Beaupré, conseillère scientifique
Dominique Gagné, conseillère scientifique
Marie Lapointe, conseillère scientifique spécialisée
Maud Emmanuelle Labesse, conseillère scientifique
Marie-Claude Lefebvre, conseillère scientifique
Jérôme Martinez, conseiller scientifique
Andréane Melançon, conseillère scientifique spécialisée
Marie-Claude Paquette, conseillère scientifique spécialisée
Géraldine Patey, conseillère scientifique spécialisée
Stéphanie Potvin, conseillère scientifique
Institut national de santé publique du Québec

RÉVISION

L'Institut national de santé publique du Québec souhaite remercier sincèrement les personnes suivantes qui ont accepté de donner leur temps, d'apporter leur expertise et de formuler leurs commentaires sur le présent document :

Nathalie Bigras, professeure titulaire, Département de didactique, Section petite enfance, Université du Québec à Montréal

Magali Crevier, directrice du service des infrastructures, Association québécoise des centres de la petite enfance

Ariane St-Louis, conseillère scientifique
Patrick Poulin, conseiller scientifique spécialisé
Stéphane Perron, médecin spécialiste

Institut national de santé publique du Québec

Les réviseur(e)s ont été convié(e)s à apporter des commentaires sur la version préfinale de ce document et, en conséquence, n'en ont pas révisé ni endossé le contenu final.

MISE EN PAGE

Katia Raby, agente administrative
Institut national de santé publique du Québec

La collection OPUS est l'un des moyens déployés par le Centre de référence sur l'environnement bâti et la santé (CREBS) de l'Institut national de santé publique du Québec pour rendre l'expertise en environnement bâti et en santé accessible au réseau québécois de la santé et à d'autres partenaires clés. Il s'agit d'une initiative de transfert de connaissances ayant pour but d'éclairer les choix des praticiens et des décideurs en la matière, afin de favoriser l'adoption des meilleures pratiques dans le développement d'environnements bâtis sains et sécuritaires.*

La collection OPUS est disponible à l'adresse suivante :
<https://www.inspq.qc.ca/crebs/OPUS>.

* Opus est le mot latin pour « ouvrage » ou « œuvre ». En architecture, en construction et en archéologie, Opus désigne le mode d'agencement des matériaux dans une maçonnerie.

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue ou en écrivant un courriel à : droits.dauteur.inspq@inspq.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal – 4^e trimestre 2024
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN : 2562-4555 (PDF)

© Gouvernement du Québec (2024)

N^o de publication : 3549